



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-02937**

DE : **M. MCKINNON (COQUITLAM-PORT COQUITLAM)**

DATE : **LE 21 NOVEMBRE 2018**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **M. JOHN OLIVER**

Réponse de la ministre de la Santé

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Journée nationale

TRADUCTION

RÉPONSE

La Journée mondiale de la santé mentale est soulignée depuis le 10 octobre 1992 à la même date chaque année. Cette journée a été instaurée par la Fédération mondiale pour la santé mentale – une organisation internationale de membres – pour promouvoir la défense des droits en santé mentale et la sensibilisation du public. Le gouvernement du Canada s'est joint à d'autres pays pour promouvoir la Journée mondiale de la santé mentale le 10 octobre (<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/calendrier-journees-relatives-sante.html>).

Certains pays soulignent la Journée mondiale de la santé mentale dans le cadre d'une semaine de sensibilisation (en Australie, par exemple). L'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale (ACMMSM) en assure la coordination, dans le cadre de la campagne « Visages des maladies mentales », qui présente l'histoire de Canadiens en rétablissement à la suite d'une maladie mentale, en vue de promouvoir la sensibilisation et de réduire la stigmatisation. Grâce à cette initiative, les Canadiens, y compris parlementaires et autres décideurs, prennent part à des discussions sur la nécessité de promouvoir la santé mentale, de prévenir la maladie mentale et d'accroître l'accès aux services en santé mentale.

Le gouvernement du Canada s'affaire à la progression de la santé mentale sur la scène internationale et au pays. Le Canada a récemment cofondé, par exemple, avec le Royaume-Uni et l'Australie l'Alliance

des champions pour la santé mentale et le mieux-être, une coalition de leaders internationaux contribuant à l'avancement des programmes de santé mentale dans le monde. Pour reconnaître l'importance de l'accès à des services de soins en santé mentale au Canada, un investissement sans précédent de cinq milliards de dollars sur dix ans a été confirmé dans le Budget 2017, pour que les provinces et les territoires puissent améliorer ces services pour les Canadiens. Cet investissement ciblé permettra de combler des lacunes particulières dans l'offre de services en santé mentale, notamment pour les enfants et les jeunes.

De plus, l'Agence de la santé publique du Canada appuie la santé mentale en collaborant avec ses partenaires et les intervenants pour mettre en place des programmes et des initiatives communautaires qui font la promotion de la santé mentale et contribuent à la prévention de la maladie mentale. Par exemple, l'Agence de la santé publique du Canada finance des projets de prévention de la violence familiale et sexiste, fait la promotion de la santé mentale des enfants et des jeunes par le biais du Fonds d'innovation pour la promotion de la santé mentale et finance également des programmes de santé maternelle et infantile qui aident à renforcer la résilience des jeunes vulnérables, les enfants.